

Peintre décorateur

•
Peinture décorative

Peintre décorateur

Type de formation

Continue

Durée de la formation

1120 heures (8 mois environ)

Tarif

Contactez l'organisme de formation

Formation diplômante

Oui

Temps partiel

Non

Formation courte

Non

Contrat de professionnalisation

Non

Apprentissage

Non

[Peintre décorateur](#)

Présentation

TITRE PROFESSIONNEL Peintre décorateur (Niveau 4)

Pré-requis

→ Prérequis : pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter et d'avoir des capacités en graphisme. La maîtrise de

l'informatique est un plus. → Accès à la formation sur dossier de demande de formation

Programme

Le peintre en décor œuvre principalement dans les secteurs de la décoration intérieure et du décor de spectacle. Il marie techniques et matières pour réaliser trompe-l'œil, patines, panoramiques... in situ ou sur toile..

Objectifs de la formation :

- Elaborer des projets de décors
- Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.
- Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil

Le programme de la formation :

La formation se compose de 4 modules, complétés par une période en entreprise.

- Période d'intégration. Accueil, objectifs de formation, environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).
- Module 1. Elaborer des projets de décors : conseil client sur des projets de décors - représentation visuelle des projets de décors - établissement de devis pour des projets de décors (5 semaines).
- Module 2. Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments : montage, démontage et utilisation d'échafaudages roulants - réalisation de travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds, des murs et des menuiseries neuves ou à rénover - application d'enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports - réalisation en peinture

de patines et d'effets décoratifs sur divers supports (6 semaines).

- Module 3. Réaliser des ornementations et des imitations de matières : réalisation d'ornementations, d'imitations de bois ou de marbres (8 semaines).
- Module 4. Réaliser des décors en trompe-l'œil : réalisation de décors en trompe-l'œil à petits reliefs, de décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil (8 semaines).
- Période en entreprise (2 semaines).
- Session d'examen (2 semaines).

La certification : La réussite aux examens permet d'obtenir le titre professionnel de niveau 4 (bac technique) de peintre décorateur.

Pour en savoir plus et connaître les prochaines sessions de formation, rendez-vous sur : <https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/peintre-decorateur>

Coordonnées

Afpa 1 allée Jean Griffon

31400 France [09 72 72 39 36](tel:0972723936)

[Voir le site](#)